

ATELIER

MAI 2022

CAHIER D'ACTIVITÉS



D'UN TU VREMP
NON, MAIS DE
QUEL PAYS?
EST-CE QUE JE PEUX VOIR
TES PAPIERS?
CA SENT DROLE?
JE NE SUIS
PAS RACISTE
MAIS...
EST-CE QUE CE SONT TES
VRAIS CHEVEUX?
RETOURNE
DANS TON
PAYS!
TU ES ICI
POUR VOI??

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



TU T'ES
TROMPÉE
DE TOILETTES
ES-TU OPÉRÉE?
TU PUIS JUSTE DE POUV
ATTIRER
L'ATTENTION
LE PROBLÈME EST DANS TA TÊTE
TU RESSEMBLAIS À QUOI
AVANT
T'ES BELLE POUR UN CIGOS
C'EST-TU TES
VRAIS SEINS?
T'ES PAS UNE
VRAIE FEMME

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



TU AS
JUSTE À TE
TROUVER UNE JOB
C'EST MES TAXES
QUI PAIENT TES AFFAIRES
AS-TU PENSÉ À
TES ENFANTS?
MAUDIT
BS
TU ES UN
LACHE
REBROUILLET
COMMI

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



TU FAIS
MAL
TU NE POURRAS
JAMAIS
TRAVAILLER
T'ES PAS
NORMAL
TU ME NUIS
PLUS QUE
D'AUTRE
CHOSE

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



QUAND
EST-CE TU POUVRAIS
RETRAITER?
ORIS, MÈRE,
TU POURRAIS
TE TENDRER
MA
PETITE
MADAME
ASSIS TOI
JE VAIS LE FAIRE
TU COMPRENS PAS
LA TECHNOLOGIE
T'AS MAL VU?
T'AS MAL VU?

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



T'ES
FORTE
POUR UNE
FEMME
C'EST PAS BEAU
UNE FEMME QUI SAGRE
FAIS PAS TON
HYSTERIQUE
COUP DONC T'ES TU
DANS TA
SEMAINE?
ELLE A COUCHÉ
AVEC LE BOSS
POUR AVOIR
BRIÈVE...

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



C'EST ARRIVÉ
UNE PASSE
POURRAIT T'ES PAS
L'AIR
LESBIENNE
QUI FAIT L'HOMME
DANS LE COUPLE
T'AS ARRÊTÉ PAS BANGS
LE BON GARS
JE NE TE PENSAIS PAS
COMME ÇA
TU ES TROP BELLE
TU ES TROP BELLE
POUR ÊTRE LESBIENNE
JE NE T'AI PAS
ÉLEVÉ COMME ÇA
TU ES TROP BELLE
POUR ÊTRE LESBIENNE
JE NE T'AI PAS
ÉLEVÉ COMME ÇA
TU ES TROP BELLE
POUR ÊTRE LESBIENNE
JE NE T'AI PAS
ÉLEVÉ COMME ÇA
TU ES TROP BELLE
POUR ÊTRE LESBIENNE
JE NE T'AI PAS
ÉLEVÉ COMME ÇA

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION



QU'EST-CE
QUE TU AS
DANS
L'OREILLE?
MONTE
TON VOLUME
Laisse faire
le bruit dans ta tête
T'ES SOURD
POURQUOI TU PARLES PAS
QUAND TU PARLES
TU COMPRENS PAS
TU ES TROP BELLE
TU ES TROP BELLE

C'EST ASSEZ!

Cessons la
DISCRIMINATION

LA DISCRIMINATION,

C'EST ASSEZ!



Objectifs de l'atelier:

Sensibiliser les groupes, les personnes aux impacts de la discrimination et des micro- agressions;
Informers les gens sur les différentes formes de discrimination;
Sensibiliser les gens sur l'intersectionnalité;
Outiller les participant.e.s à devenir des témoins actif.ve.s.

Déroulement de l'atelier:

Accueil et mot de bienvenue / jeu brise-glace

Activité 1: Portraits-robots

Activité 2: Mythes ou réalités?

Fiche 1: Quelques définitions

Fiche 2: La discrimination et la loi au Québec

Pause 10 min

Activité 3: Capsules sur la discrimination et l'intersectionnalité

Activité 4: Mises en situation sur ce qu'on peut faire

Activité 5: Échanges de groupe sur des actions collectives

Évaluation et fin de la rencontre



PORTRAITS-ROBOTS

Qu'imaginez-vous? Dans l'espace ci-dessous, décrivez ou dessinez les images qui vous viennent à l'esprit concernant les situations suivantes. Donnez des détails aussi précis et descriptifs que possible. Qui voyez-vous? À quoi ressemble cette personne? La première image qui vous vient à l'esprit c'est... Soyez spontanée et aussi honnête que possible.

2. Le/la conducteur.trice d'un véhicule roulant à 30 km/heure dans une zone de 50 km/heure.

4. Personne qui commet un vol à l'étalage.

1. Une personne à la banque alimentaire.

3. Candidat.e retenu.e pour travailler dans une multinationale en alimentation (ex: McDonald's, Wal-Mart).

5. Un ou une chef.fe de la direction du secteur financier d'une entreprise.

MYTHES OU RÉALITÉS?

Immigration

1. Les personnes immigrantes volent nos jobs et briment l'accès à l'emploi des Québécois.es.

2. La majorité des personnes immigrantes ne parlent pas français.

Personne en situation de handicap

1. On ne peut pas refuser l'accès à un chien guide dans un commerce, un loyer ou autres établissements.

2. Les employé.e.s handicapé.e.s ont un taux d'absentéisme plus élevé que les employés non handicapés.

MYTHES OU RÉALITÉS?
(SUITE)

3. Les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme ont un don ou sont des génies.

Femmes

1. Les femmes ne sont plus discriminées sur le marché du travail par rapport aux hommes.

2. Les femmes au volant causent plus d'accident sur la route.

Communauté LGBTQ2+

1. On peut deviner l'orientation d'une personne en la regardant.

2. Ça peut changer.

MYTHES OU RÉALITÉS?
(SUITE)

3.C'est un choix.

Pauvreté

1.On vit bien sur l'aide sociale

2.Les personnes sur l'aide sociale ne veulent pas travailler. Elles sont paresseuses et profiteuses.

Communautés autochtones

1.Les autochtones coûtent cher aux contribuables.

MYTHES OU RÉALITÉS?
(SUITE)

2. La violence, l'alcoolisme et les sévices sur des enfants sont des traits culturels autochtones

Âgisme

1. Les aîné.e.s vivent aux crochets de la société et coûtent cher.

2. Les conducteur-trice-s de 65 ans ou plus sont moins impliqués dans les accidents de la route.

QUELQUES DÉFINITIONS

La discrimination c'est traiter une personne différemment en raison de ses caractéristiques personnelles ET l'empêcher d'exercer ses droits. C'est la distinguer, l'exclure ou la préférer en raison de ses caractéristiques personnelles.

Il y a 14 caractéristiques personnelles qui sont des motifs interdits de discrimination:

- La race,
 - la couleur de la peau,
 - le sexe,
 - l'identité ou l'expression de genre,
 - la grossesse,
 - l'orientation sexuelle,
 - l'état civil,
 - l'âge,
 - la religion,
 - les convictions politiques,
 - la langue,
 - l'origine ethnique ou nationale,
 - la condition sociale,
 - l'handicap.
-

Les micro-agressions

Termes utilisés pour désigner des comportements ou des propos d'apparence banale, envers une communauté, et qui sont perçus comme péjoratifs ou insultants.

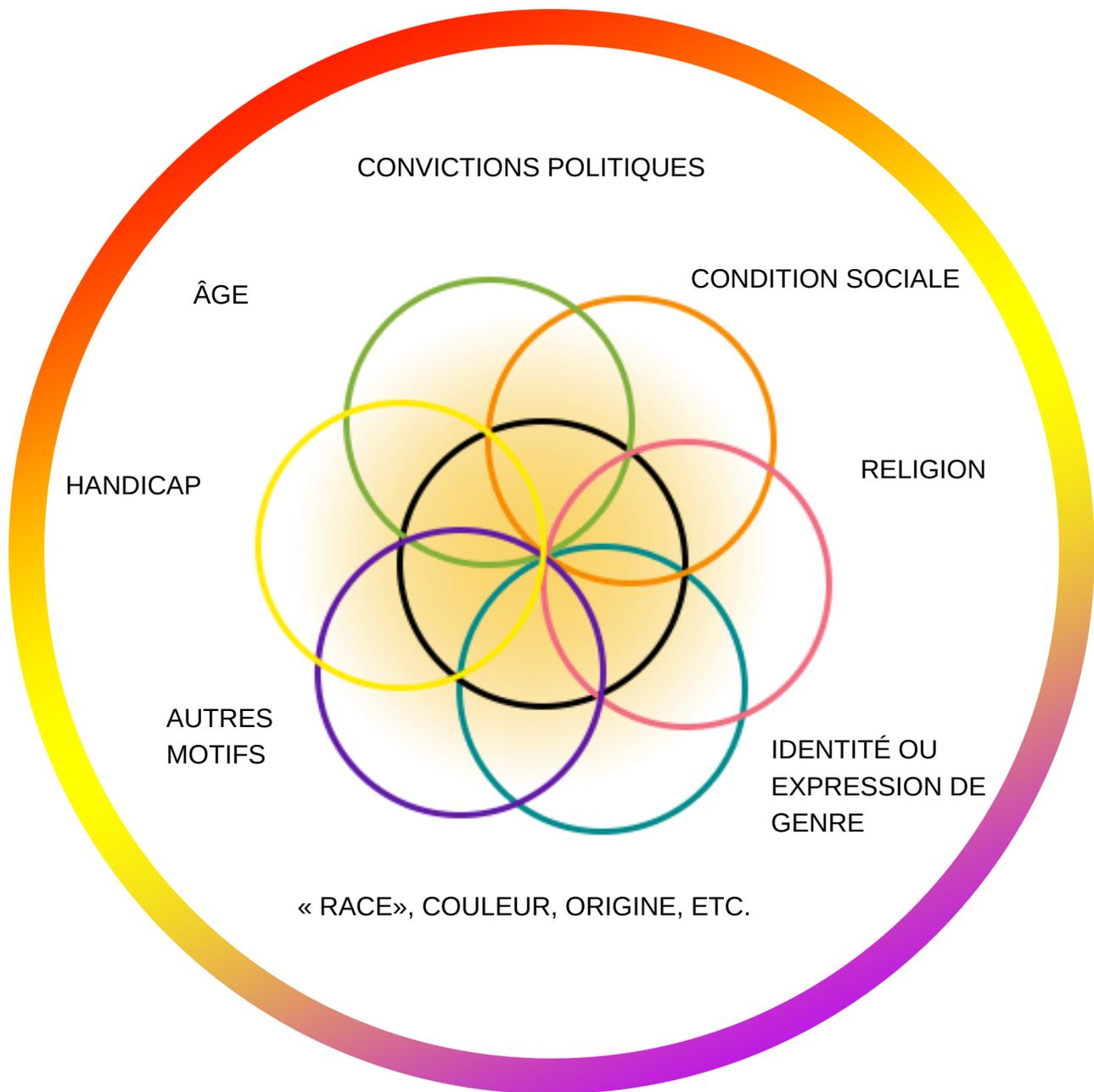
L'aspect négatif ou hostile de la part de l'émetteur·trice n'est pas nécessairement intentionnel. Les communautés concernées sont en particulier les groupes culturellement marginalisés.

Les préjugés

Un préjugé est une opinion préconçue portant sur un sujet, un objet, un individu ou un groupe d'individus.

Le préjugé inconscient fait référence aux stéréotypes ou aux attitudes inconscientes qui influencent nos actions et nos décisions, de façon positive ou négative, envers une personne ou un groupe particulier. (<https://www.strategiesdesantementale.com/resources/prejuges-inconscients>)

L'INTERSECTIONNALITÉ



Définition :

Lorsqu'une personne est victime de discrimination pour deux ou plusieurs motifs, qui agissent simultanément et interagissent d'une manière inséparable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination.

LA DISCRIMINATION ET LA LOI

Article 10 de la charte québécoise:

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

Article 12:

Nul ne peut, par discrimination, refuser de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services ordinairement offerts au public.

4 domaines où la discrimination est interdite:

- Le travail;
- le logement;
- les services, les transports et les lieux publics;
- les actes juridiques.

Pourquoi porter plainte?

LA DISCRIMINATION ET LA LOI
(SUITE)

Où porter plainte?:

- **Commission des droits de la personne et de la jeunesse:** Services qui relèvent du Québec: services, commerce, logement (avant signature de bail), lieux publics, transports, embauche, travail, services qui relèvent du fédéral. Durée 15 mois
- **Tribunal administratif du logement:** En cours de location de logement
- **Commission des normes du travail:** Congédié.e pour des raisons discriminatoires
- **Le protecteur du citoyen:**
- **Services fédéraux:** Commission canadienne des droits de la personne

Délais pour porter plainte: Maximum 3 ans, 6 mois en contexte municipal

Ce que devrait contenir une plainte:

Dates; Nom et coordonnées;
Faits et gestes, paroles;
Les préjudices: matériels, moraux.

Résultats attendus: Décision: Rejet ou réparation: recommandation mesures financières, rétablir logement, l'emploi, montant financier. Délai pour traiter une plainte de 6 mois et plus. Une activité de médiation peut être proposée.

Connaissez-vous des plaintes qui ont été déposées avec succès?

**LA DISCRIMINATION
EN CAPSULES**

Avez-vous été témoin de telles paroles?

Comment vous êtes-vous senti.e en entendant ces paroles?

Si oui, comment avez-vous réagi?

Comment pensez-vous que ces personnes se sentent lorsqu'iels ont entendu ces paroles?

Avez-vous d'autres exemples de phrases que ces personnes peuvent entendre?

MISES EN SITUATION

1. Vous faites partie d'un comité de sélection pour un nouveau poste au sein de votre organisme. Un de vos collègues du comité a éliminé deux c.v. parmi ceux reçus pour les entrevues. Vous lui demandez les raisons de ces rejets, et il vous dit que c'est leurs formations qui ne conviennent pas. L'offre d'emploi n'exige aucune formation précise. En voyant les noms de famille à consonance arabe, vous soupçonnez une discrimination liée à l'origine ethnique. Que faites-vous?

2. Vous êtes à un souper entre ami.es et on fait le commentaire suivant à l'une de vos amies qui est plus grosse que les autres : « Tu ne trouves pas que tu as assez mangé? ». Comment réagissez-vous?

3. Vous êtes à un show et vous voyez une personne en fauteuil roulant qui n'arrive pas à avoir accès au lieu du spectacle... Comment réagissez-vous?

4. À la pause-café, votre collègue propriétaire d'un duplex parle des visites qu'il a reçues pour son 4 ½ vacant. Il dit qu'il va choisir le couple même s'il a été le dernier à visiter le logement, car les autres avaient tous des enfants. Que dites-vous?

QUELQUES MOTS POUR PARLER DISCRIMINATION

- **Âgisme:** consiste en des stéréotypes (pensées), des préjugés (sentiments) ou des discriminations (actions) fondés sur l'âge d'une personne.
- **Capacitisme:** forme de discrimination, de préjugé ou de parti pris systémique à l'encontre des personnes handicapées.
- **Colonialisme:** doctrine ou idéologie qui justifie et implique la domination politique, l'occupation et l'exploitation économique d'un pays par un autre.
- **Ethnocentrisme:** préjugé, conscient ou inconscient, qui déforme notre vision de la réalité par une emphase trop importante sur notre perspective de groupe comme point de référence.
- **Hétérosexisme:** doctrine, idéologie, attitude qui repose sur le principe que la sexualité et les relations hétérosexuelles sont la seule norme.
- **Homophobie:** attitudes ou manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes homosexuelles.
- **Transphobie:** mépris, aversion ou haine manifestés ou ressentis envers les personnes trans ou perçues comme trans, associés à des préjugés à l'égard de la transitude.
- **Racisme:** croyance selon laquelle les humains peuvent être divisés suivant une hiérarchie du pouvoir en fonction de leurs différences de race et d'ethnicité
- **Sexisme:** attitude discriminatoire fondée sur le sexe.
- **Validisme:** système faisant des personnes valides la norme sociale.
- **Xénophobie:** préjugé défavorable à l'égard des étrangers.
- **Inclusion:** se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.cdpdj.qc.ca/fr>

<https://www.facebook.com/Cessons-la-discrimination-101514402449554>

<https://www.monamiblanc.org/>

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/>

<https://grossophobie.ca/>